

## Présentation architecturale du Ponceau

Le quartier du Ponceau est situé au nord du village de Cergy, à la limite de l'ancienne agglomération. Les constructions s'étirent sur 1 Km le long de l'avenue du Nord qui forment une coupure forte avec la ville nouvelle.



Le Ponceau est un ensemble immobilier privé de 103 041 m<sup>2</sup>, composé de 11 copropriétés construites en 1978 et 1979.

### • Le Ponceau, carte d'identité

Il représente un parc de 550 logements dont 81 individuels, un immeuble de bureaux et des équipements. L'implantation des bâtiments libère d'importants espaces en continuité des espaces verts publics accueillant des activités de plein air. Le stationnement des véhicules est assuré à proximité des habitations par 770 emplacements dont 490 privatifs en sous-sol.

Cet ensemble architectural groupe, autour de 6 places, de nombreux bâtiments aux volumes fortement décrochés, s'échelonnant sur 2 à 5 niveaux, avec 1 immeuble de bureau de 6 étages.

Un réseau de rues piétonnes montantes, soit couvertes, soit ouvertes, parcourt le quartier et bénéficie par les ouvertures de vues intéressantes.

Les architectes le groupe ETRAT ont préparé leur diplôme en 1973 dans le cadre PAN - Programme Architecture Nouvelle (1972-1987) « une ville pour les hommes ». Ils ont conçu au Ponceau avec le procédé de construction Jean Coignet particulièrement innovant quant aux espaces qu'il permet de donner de manière libre

La structure par poteaux poutre appelée aussi structure tabouret et dalles en béton préfabriqué à double peau avec isolation intégrée permet de distribuer librement les cloisonnements intérieurs et d'effectuer des retraits en étages dégagant de vastes terrasses

### Répartition des surfaces :

TOTAL		Ponceau
Surf. Copropriété	m2	103 510
Surf. Habitable	m2	47 156
Surface d'emprise au sol	m2	20 160
Coef. D'emprise au sol		0,19
Nb de logements	U	546
Densité de logt/ha		53
Surf. D'espace vert	m2	52 700
Nb. De stationnement	U	787

Unités collectives 70 190 m2

Unités pavillonnaires 36 936 m2

### Récapitulatif des caractéristiques du bâti

- Structure verticale façades : Murs en béton préfabriqué constitué de deux parements en béton et d'une couche d'isolant thermique. (12+4+4 et 19+4+4)
- Structure verticale séparative logts : Murs en béton préfabriqué, constitués de 16 cm ou de 20 cm de béton et éventuellement d'une contre cloison
- Structure horizontale : Dalles en béton préfabriqué (16 cm + 4 cm chape flottante)
- Toiture : Dalles en béton préfabriqué (16 cm + 4 cm isolant thermique)
- Isolation thermique murs : 4 cm de polystyrène (immeubles non rénovés) – au moins 12 cm de polys. ou de laine minérale en extérieur (immeubles rénovés)
- Isolation thermique toitures : 4 cm de polyuréthane
- Bardages extérieurs : Ardoise

### Historique de la transformation d'un espace minéral en place conviviale

**En 2011**, les habitants, menés par le conseil syndical de l'unité 5, ont repris le fleurissement des grandes jardinières qui entourent la place, action totalement bénévole financée en partie par l'organisation d'une brocante sur site.

**En 2012**, la com'animation de l'unité 5 a pris le parti de réaliser en plus d'un troc de graines,

toujours avec les habitants et sous la direction d'un artiste , une grande **fresque fleurie** le long d'un mur nu. Cette action a été en partie financée par des subventions de la mairie de Cergy (2/3, l'autre tiers étant prise en charge par les habitants, toujours dans le cadre de manifestations festives et de bénévolat).

**En 2013**, passage à un niveau supérieur avec la réfection de vieux bacs à sable et la création d'un premier **jardin partagé**, réalisés avec la technique de culture en lasagne afin de ne pas alourdir la charge.

L'association de syndicat libre (ASL) a accepté le principe et financé la réfection d'un premier bac pour 1250 €.

Les jardins en lasagne demandent un investissement moindre en matière de matériaux , la majorité est obtenue gratuitement (cartons ,matériau brun grossier,matériaux vert , compost grossier) d'autres doivent être financés (terreau, petit matériel de jardinage... Le premier jardin a été consacré à un petit potager fleuri.

**En 2014**. Financement du second bac par une subvention de l'enseigne TRUFFAUT de 1000€, avec l'appui de l'association « le Ponceau Eco-durable »\* qui œuvre sur tout le quartier du Ponceau, constitué de 11 unités de copropriétaires, comprenant 549 logements étendus sur 10ha (1200 habitants).

Mise en œuvre du second bac avec plantations pour jardin sec .

**Depuis**, et chaque année :

Rechargement périodique des lasagnes les couches s'affaissant au Cours du temps et renouvellement des plantations



